

PROMOTIONS AU CHOIX de GRADE 2019 ATTACHES D'ADMINISTRATION DE L'ETAT

Décret 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié

Grade actuel	Grade d'avancement	Taux	Conditions à remplir
HORS CLASSE	ECHELON SPECIAL	non disponible	Attaché hors classe justifiant : <ul style="list-style-type: none"> - Soit de 3 années dans le 6^{ème} échelon de leur grade - Soit ayant atteint lors d'un détachement dans un emploi fonctionnel un échelon doté d'un groupe hors échelle.
PRINCIPAL	HORS CLASSE	non disponible	Attaché principal ayant atteint au moins le 5 ^{ème} échelon de leur grade et justifiant : <ul style="list-style-type: none"> - Soit de 6 années de détachement sur un emploi de conseiller - Soit de 8 années d'exercice de fonctions de direction, d'encadrement, de conduite de projet ou d'expertise (fonctions listées par arrêté) Ou Dans la limite de 20% des promotions annuelles, attaché principal justifiant de 3 ans d'ancienneté au 9 ^{ème} échelon de leur grade ayant fait preuve d'une valeur professionnelle exceptionnelle.
ATTACHE	PRINCIPAL	7%	Justifier au 31/12/2019 d'au moins 7 ans de services effectifs en catégorie A et avoir atteint le 8 ^{ème} échelon du grade d'attaché